

Nom commercial: Cannabidiol

Numéro de la matière: 062430

Version: 6 / CH

Date de révision: 30.03.2022

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 30.03.22

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Cannabidiol

N° d'article 06243000

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4

H302

Repr. 2

H361fd

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger ***

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H361fd

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Conseils de prudence ***

P201

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P264.1

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P308+P313

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un medecin.

P330

Rincer la bouche.

P501.3

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Nom commercial: Cannabidiol

Numéro de la matière: 062430

Version: 6 / CH

Date de révision: 30.03.2022

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 30.03.22

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient 2-[(1R,6R)-3-méthyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzène-1,3-diol (Cannabidiol)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances****Composants dangereux****2-[(1R,6R)-3-méthyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzène-1,3-diol (Cannabidiol)**

No. CAS 13956-29-1

No. EINECS 689-176-3

Concentration >= 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302
Repr. 2 H361fd

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8. Éviter la formation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Nom commercial: Cannabidiol

Numéro de la matière: 062430

Version: 6 / CH

Date de révision: 30.03.2022

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 30.03.22

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Eviter la formation de poussières. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	11/13	Autres substances dangereuses solides classées/étiquetées dangereuses

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Veiller à une ventilation adéquate. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition.

Protection respiratoire - Note

Masque anti-poussières

Protection des mains

Gants de protection

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	solide			
Couleur	blanc à légèrement jaunâtre			
Odeur	inodore			
Point de fusion				
Valeur	62	à	65	°C
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition				
Valeur	418.9	à	508.9	°C
Pression	1013	mbar		
Point d'éclair				
Valeur	183	à	229.6	°C

Nom commercial: Cannabidiol

Numéro de la matière: 062430

Version: 6 / CH

Date de révision: 30.03.2022

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 30.03.22

Hydrosolubilité

Remarque difficilement soluble

solubilité(s)

éthanol

Valeur env. 36 g/l

coefficient de partage: n-octanol/eaupOW 126000 à 214000
0 0**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Protéger de l'action de la lumière.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts, acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Vapeurs/gaz toxiques, Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**ATE 5.63 mg/kg
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)**Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****2-[(1R,6R)-3-méthyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzene-1,3-diol (Cannabidiol)**Espèces Être humain
TDLO 5.63 mg/kg**2-[(1R,6R)-3-méthyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzene-1,3-diol (Cannabidiol)**Espèces souris
DL50 > 750 mg/kg**2-[(1R,6R)-3-méthyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzene-1,3-diol (Cannabidiol)**Espèces Singe
DL50 > 300 mg/kg**2-[(1R,6R)-3-méthyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzene-1,3-diol (Cannabidiol)**Espèces Être humain
DL50 > 20 mg/kg**Corrosion/irritation cutanée**

évaluation légèrement irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation effet irritant possible

Nom commercial: Cannabidiol

Numéro de la matière: 062430

Version: 6 / CH

Date de révision: 30.03.2022

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 30.03.22

Toxicité reproductrice (Composants)**2-[(1R,6R)-3-méthyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzène-1,3-diol (Cannabidiol)**

Voie d'exposition	orale
Espèces	souris
Dose	50 mg/kg
évaluation	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Expériences issues de la pratique

l'aspiration du produit peut provoquer des lésions des voies respiratoires ou des lésions pulmonaires. En cas d'ingestion: momissement. haut-le cœur

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

N'est disponible

Biodégradabilité

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

coefficient de partage: n-octanol/eau

pOW	126000	à	214000
	0		0

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)**2-[(1R,6R)-3-méthyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzène-1,3-diol (Cannabidiol)**

pOW	126000	à	214000
	0		0

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.6. Autres effets néfastes**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Nom commercial: Cannabidiol

Numéro de la matière: 062430

Version: 6 / CH

Date de révision: 30.03.2022

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 30.03.22

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4

Repr. 2 Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.